

PROJET DE PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024

A.E.E.C. du Pays d'Arles

Le mardi 29 avril 2025 à 16h, les sociétaires de l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles se sont réunis au museon arlaten dans la salle du consistoire, à Arles.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Roland ROUX, Président de l'Association.

Membres présents (19)

BONFILS Elisabeth ; BROSSIER Danielle ; CHAUVET Marie-Paule ; DERVIEUX Alain ; DOREY Josette ; GIBOIN Norbert ; LEVRAUD Catherine ; LUCCHESI Jean-Laurent ; MOYA Jean-Luc ; RIGAUD Philippe ; ROUX Roland ; TEXTORIS André ; Attention Culture (LE GUELLOUT Catherine) ; Au fil du Rhône (CASANOVA Gérard) ; Centrales Villageoises du Pays d'Arles (PASCAL Sophie) ; Collectif des riverains de Pont de Crau (CHIESA Monique) ; Conservatoires d'espaces naturels PACA (PONCET Vincent suppléant de M. SPINI Henri) ; Les Amis des Marais du Vigueirat (GOMBERT Cyril) ; Tour du Valat (THIBAUT Marc) ;

Membres excusés (16)

BERNARD Isabelle ; BERNARD Cyrielle ; CURINIER Annie ; DELUBAC Hugo ; DOLLET Emmanuel ; GIBOIN Sylvie ; HERNANDEZ Sylvie ; HUETTER Béatrice ; PERRET Albert ; PICON Bernard ; ROCCHI Jean-Marc ; PELLEGRIN Danièle ; SAPIN Alexandra ; VANEL Jeanne ; APASMC (GONDAT Alain) ; Maison familiale et rural Rhône Alpilles (Mme ALVADO Delphine - Directrice) ;

Procurations attribuées (8)

BERNARD Isabelle donne procuration à BONFILS Elisabeth ;
CURINIER Annie donne procuration à ROUX Roland ;
DELUBAC Hugo donne procuration à LEVRAUD Catherine ;
DOLLET Emmanuel donne procuration à DERVIEUX Alain ;
GIBOIN Sylvie donne procuration à GIBOIN Norbert ;
HUETTER Béatrice donne procuration à BROSSIER Danielle ;
Maison familiale et rural Rhône Alpilles (Mme ALVADO Delphine - Directrice) donne procuration à DOREY Josette ;
PERRET Albert donne procuration à Au fil du Rhône (CASANOVA Gérard)

Total présents : 19

**Total votants par
procuration : 8**

Total votants : 27 /46

Invités présents (11)

Commissaires aux comptes ALTICA & ASSOCIES (FERAUD Julien) ;
Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (SCHAEFFER Bertrand) ;
Commune d'Arles - Mr RAVIOL Pierre, *Élu Maire Adjoint, Agriculture, gestion des risques et hydraulique* ;
Commune d'Arles - Mme BALGUERIE-RAULET Catherine, *Adjointe au maire Arles - Transition Écologique, Biodiversité et espaces naturels, Travaux et aménagements urbains, Planification Territoriale, Conseillère communautaire ACCM* ;
Commune d'Arles - Mr MISON Frédéric, médiateur de la ville d'Arles
Commune d'Avignon – Mme TEXTORIS Joanne, *conseillère municipale déléguée à la ville jardin, aux projets de création de jardins partagés et de parcs naturels urbains (de la Confluence et de la Barthelasse)* pour représenter Mme le maire, Cécile HELLE
Commune de Boulbon – M. AUFRERE Jacques
Parc de Camargue - GORCE Magali – *Cheffe de service Eau, Biodiversité et Ruralité* ;
Parc de Camargue – ROUQUETTE Estelle – *Cheffe de service Eau, Biodiversité et Ruralité*
Union régionale des CPIE de PACA – MAYAUX Benoît, *coordinateur du réseau*
Ecole buissonnière - LARGOIS Philippe ; PITOUS Marion

Invités excusés (25)

Sous-préfecture d'Arles : Mme LENGLET Cécile, Sous-préfète de l'arrondissement d'Arles ; Mme FAURE Emmanuelle, Déléguée à l'égalité des chances - Sous-préfecture d'Arles – Territoire ACCM ;
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Mme DELGA Carole, Présidente ;
Conseil Départemental des Bouches du Rhône : M. REAULT Didier, Vice-Président ; Mme CHABAUD Corinne, Vice-présidente, déléguée aux Marchés publics et aux délégations de service public - Maire de Mollégès & Présidente de Terre de Provence ; Mme CALLET Marie-Pierre, Vice-Présidente - Canton de Salon de Provence 1- Déléguée aux Routes ;
Conseil Départemental du Vaucluse : M. MOUNIER Christian, Vice-Président - Conseiller Départemental du Canton de Cheval-Blanc ;
Commune d'Arles : Mme ASPORD Sophie, Adjointe au Maire - Urbanisme - Aménagement du territoire Foncier et patrimoine - Conseillère communautaire ACCM ; Mme DE CAUSANS Claire, 8e Adjointe au Maire - Déléguée à la Culture et à la Vie Associative. Conseillère communautaire ACCM ; M. SOUQUE Erick, Adjoint au Maire - Délégué Solidarités, Politique de la ville, Action Sociale, Séniors – Barriol ; M. JALABERT Jean-Michel, 1er adjoint au Maire de la Ville d'Arles - Vice-Président de la Communauté d'Agglomération ACCM ;
Commune de Maussane-les-Alpilles : Mme MARTIN Maguelone, responsable enfance et jeunesse ;
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Mme AILLET Christelle, Maire et Vice-Présidente du Parc Naturel Régional de Camargue ;
Commune d'Avignon – Mme PORTEFAIX Isabelle, Adjointe au Maire ;
CCI Pays d'Arles : Mme CASTELL Christelle, Responsable Études et Prospective ;
Union nationale des CPIE : M. LARUE Dominique, Président et Mme GASC Raphaëlle, Directrice ;
CPIE du Pays d'Aix : M. DESCHAMPS Pierre, Directeur ;
Office de tourisme Arles Camargue : M. BŒUF Jean-Pierre, Directeur ;
SYMADREM : M. MALLET Thibaut, Directeur ;
Syndicat mixte de la Camargue gardoise : M. BONTON Nicolas – Chef du service développement territorial « Eau & biodiversité » ;
Azeroles : M. CHALENCON Gilbert, Président de l'association ;
Mme TRIGAUX-PETIT Sophie, conseillère pédagogique de la circonscription de Saint-Martin-de-Crau ;
BRUN Jean-Pierre ; HOUTIN Marion ; MARTINEZ Ariel ;

Salariés de l'association présents (9 + 2 stagiaires)

DONADILLE Liséa ; GAUDRON Juliette ; LATAPIE Dyssane ; LIRON Flore ; MICHELUTTI Joanne ; PALOC Dorine ; ROUAULT Maëlle (stagiaire) ; SABI Bilal (stagiaire) ; SAINT-MARTIN Laura ; TAURIGNAN Josselin ; VACHER Emilie ;

☞ **L'assemblée peut valablement délibérer, les conditions de quorum et de majorité sont atteintes.**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé,
- le rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2024,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce.
- le rapport d'activités sur les opérations de l'exercice 2024,

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des administrateurs et qu'ils ont eu la possibilité de poser toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

En Assemblée générale ordinaire : à 16h

- ✓ Rapport financier de l'exercice 2024
- ✓ Compte rendu d'activités 2024
- ✓ Rapport moral de l'exercice 2024
- ✓ Perspectives et budget 2025
- ✓ Election du Conseil d'Administration
- ✓ Questions diverses

Le président sollicite l'avis de l'assemblée concernant les modalités de vote, conformément aux statuts. Le vote à main levée est choisi à l'unanimité.

☞ Comme prévu par l'ordre du jour, l'assemblée s'ouvre sur Assemblée Générale Ordinaire

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1- Rapport financier 2024 et résolutions diverses :

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Laurent LUCCHESI, trésorier, qui présente le rapport financier de l'année 2024 avec Laura SAINT-MARTIN, codirectrice « Administratif & finances ».

Le montant des produits 2024 s'élève à 877 486 €uros, pour un montant de charges de 866 684 €uros, soit un résultat positif de 10 802 €uros.

Jean-Laurent LUCCHESI, trésorier donne la parole à Julien FERAUD, représentant du cabinet de commissaire aux comptes, qui expose le rapport du Commissaire aux comptes.

>> VOIR ANNEXE 3 – 4 & 5 « Comptes annuels clos au 31/12/2024 et les rapports du commissaire aux comptes »

👉 Le rapport financier est validé à l'unanimité de l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 6 « rapport financier 2024 »

Présentation synthétique :

CHARGES	2024	2023	PRODUITS	2024	2023
Charges d'exploitation	864 924 €	547 662 €	Produits d'exploitation	874 694 €	575 090 €
<i>dont</i>			<i>dont</i>		
Achats de marchandises	32 378 €	8 911 €	ventes de marchandises	23 105 €	6 411 €
Variation de stock	(899 €)	(3 922 €)	ventes de prestations	123 803 €	95 777 €
charges externes	155 104 €	127 381 €	subventions d'exploitation	675 778 €	380 184 €
Impôts, taxes & versements assimilés	10 963 €	4 281	autres produits	17 534 €	25 139 €
rémunérations	319 529 €	278 148 €			
cotisations sociales	94 723 €	81 144 €	Fonds dédiés	34 475 €	67 580 €
dotations amortissements	4 561 €	4 898 €			
dotations aux provisions	25 205 €	7 756 €			
autres charges	7 433 €	4 589 €			
Report en fonds dédiés	215 925 €	34 475 €			
Charges financières	/	6 644 €	Produits financiers	16 €	42 €
Charges exceptionnelles	1 760 €		Produits exceptionnels	2 775 €	5 338 €
TOTAL DES CHARGES	866 684 €	554 307 €	TOTAL DES PRODUITS	877 486 €	580 471 €
Bénéfice	10 802 €	26 164 €	Déficit		
TOTAL	875 486 €	580 471 €	TOTAL	875 486 €	580 471 €

>> VOIR ANNEXE 3 « Comptes annuels clos au 31/12/2024 »

2- Compte rendu d'activités 2024 :

Le Président donne la parole à Laura SAINT-MARTIN et Joanne MICHELUTTI, codirectrices, qui présentent le compte rendu d'activités de l'année 2024 à l'appui de l'équipe salariée. Le Président procède ensuite au vote.

👉 Le compte rendu d'activités est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 2 : « Rapport d'activité 2024 »

3- Le Président présente le rapport moral 2024 :

Le Président présente son rapport à l'Assemblée et procède au vote.

👉 Le rapport moral est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 1 : « Rapport moral 2024 »

4 - Les résolutions

Personne ne demandant la parole ; le Président met, successivement, au vote les résolutions à l'ordre du jour :

Première résolution

Les membres de l'association, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître pour le dit exercice un bénéfice de 10 802 €uros.

Ils approuvent également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, ils donnent quitus de sa gestion au Bureau pour ledit exercice.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les membres de l'association décident d'imputer le résultat de l'exercice s'élevant à + 10 802 Euros de la manière suivante.

Poste d'affectation : Report à nouveau.

Compte tenu des sommes portées aux fonds propres associatifs, le montant des fonds propres net au 31/12/2024 s'élève donc à 10 421 €uros.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

La collectivité des sociétaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce et décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur les conventions mentionnées dans son rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

☞ Les sociétaires intéressés n'ayant pas pris part au vote, conformément à la loi, cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

☞ Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 - Perspectives et budget pour l'année 2025 :

Le président donne la parole aux salariés, qui présentent les perspectives de projets pour 2025. Puis le trésorier présente le budget prévisionnel 2025 (daté du 31/03/2025, présentation et validation en CA) :

👉 **Le budget prévisionnel 2025 et les perspectives générales sont approuvés à l'unanimité**

Charges			Produits		
	Description	Prev 2025		Origine	Prev 2025
60	Achats	175 037 €	70	Vente de produits, services, marchandises	104 456 €
	Achats d'études et prestations de services	90 722 €		Prestations de service	68 156 €
	Achats matières et fournitures	84 315 €		vente de produits alimentaires	36 300 €
61	Services extérieurs	65 858 €	71	Variation stock	
	Locations	47 875 €	74	Subventions d'exploitation	548 356 €
	Entretien et réparation	508 €		FNADT	64 682 €
	Primes d'assurance	5 475 €		DREETS	106 184 €
	Formations	2 000 €		autre Etat [ADEME-DRDFE-DREAL-CDV)	94 275 €
	Etudes et recherche	10 000 €		Régions (SUD PACA – Occitanie)	28 256 €
62	Autres services extérieurs	99 541 €		CD13 – CD30 - CD84	64 312 €
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	22 441 €		PETR	
	Publicité, publication et relations publiques	21 250 €		ACCM	10 000 €
	Déplacements missions et réceptions	54 309 €		Ville d'Arles	27 000 €
	Frais postaux et télécommunication	1 541 €		Ville de Saint-Martin-de-Crau	5 300 €
	Documentation, participation projets communs...			Autres communes	14 257 €
63	Impôts et taxes	5 125 €		autres collectivités (PNRA, ...)	18 990 €
	Impôts et taxe sur rémunération	5 125 €		AERMC	85 250 €
64	Charges de personnel	492 682 €		OFB	
	Rémunération des personnels	319 472 €		Autres (URCPIE, SYMCRAU, SYMADREM...)	29 850 €
	Charges sociales	159 736 €			
	Autres charges sociales (médecine du travail / gratifications, congés payés)	7 479 €		ASP (emplois aidés, apprentissage, ...)	
	Autres (médecine du travail / indemnités RC)	5 995 €		Aides privées	153 709 €
				CNR	33 709 €
65	Autres charges de gestion courante	4 736 €		EDF, MSA, Fondations, bailleurs sociaux, autres	120 000 €
				Autres aides ou subventions affectés	59 845 €
66	Charges financières	5 672 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77	Produits exceptionnels	0 €
68	Dotation amortissements, provisions, fonds dédiés	5 000 €	78	Reprises provisions & fonds dédiés; transfert charge	0 €
	Total Charges (1)	853 651 €		Total Produits (1)	866 366 €
86	Emploi des contributions volontaires en nature (2)	64 692 €	87	Contributions volontaires en nature (2)	64 692 €
	Mise à disposition gratuite de bien et prestations	33 883 €		Prestations en nature	33 883 €
	Personnel bénévole	30 809 €		Bénévolat	30 809 €
	Total Charges (1) + (2)	918 343 €		Total Produits (1) + (2)	931 058 €

6 - Election du Conseil d'Administration

Le Président commente le tableau synthèse présenté à l'assemblée.

- En 2024, le Conseil d'Administration était constitué de la façon suivante – 21 membres :

INDIVIDUELS (13 personnes physiques)

Elisabeth BONFILS ; Alain DERVIEUX ; Josette DOREY ; Sylvie HERNANDEZ ; Catherine LEVRAUD ; Jean-Laurent LUCCHESI ; Jean-Luc MOYA ; Bernard PICON ; Aurélie QUENCEZ ; Philippe RIGAUD ; Jean-Marc ROCCHI ; Roland ROUX ; Alexandra SAPIN ;

ASSOCIATIONS / FONDATIONS / SYNDICATS MIXTES (8 personnes morales)

Amis des Marais du Vigueirat (Caroline MEFFRE) ; CEN PACA (Grégoire MASSEZ) ; Centrales villageoises du pays d'Arles – CVPARL (Sophie PASCAL) ; Collectif des Riverains de pont de Crau (Florence GUILLET VALAT) ; Tour du Valat (Jean JALBERT) ; Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ; Au fil du Rhône (Gérard CASANOVA suppléante Betty BROGI) ; L'Apier ou le mur a des oreilles (Sophie BERTON)

- Pour 2025, 5 membres du C.A. élus ou réélus en 2022 sont à renouveler (tiers sortant)

Il s'agit de :

1 Personne morale : Tour du Valat (Marc THIBAUT qui succède à Jean JALBERT)

4 Personnes physiques : Alain DERVIEUX ; Sylvie HERNANDEZ ; Bernard PICON ; Philippe RIGAUD ;

Sylvie HERNANDEZ n'a pas souhaité renouveler sa candidature.

Pas de nouvelle candidature présentée au conseil d'administration .

Le tableau récapitulant les 20 membres du Conseil d'Administration 2025 (présenté ci-après) est proposé au vote par le Président.

**Tableau récapitulatif présentant le Conseil d'Administration recomposé pour 2025
(20 membres) :**

1 - Alain DERVIEUX (Ré-élu en 2025)	2 - Amis des Marais du Vigueirat Cyril GOMBERT	3 - Philippe RIGAUD (Ré-élu en 2025)	4 - C.E.N – PACA Henri SPINI suppléant Vincent PONCET
5 - Au fil du Rhône Gérard CASANOVA Suppléante Betty BROGI	6 - Josette DOREY	7 - Roland ROUX	8 - L'Apier ou le mur a des oreilles Sophie BERTON
9- Bernard PICON (Ré-élu en 2025)	10 - Elisabeth BONFILS	11 - Tour du Valat Jean JALBERT (Ré-élu en 2025)	12 - Catherine LEVRAUD
13 - A.P.A.S.M.C. Alain GONDAT	14 - Collectif des riverains de Pont de Crau Florence GUILLET VALAT	15- Aurélie QUENCEZ	16- Alexandra SAPIN
17- Jean Luc MOYA	18- Jean Marc ROCCHI	19- Jean Laurent LUCCHESI	20- Centrales villageoises du pays d'Arles Sophie PASCAL

☞ L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité par l'assemblée

7 – Fermeture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Roland remercie l'assemblée et clôt l'AG. Un pot est proposé sous le préau.

A 18h30, la séance est levée.

Fait à Arles, le 30/04/2025,

Le Président
Roland ROUX

Le Trésorier
Jean Laurent LUCCHESI